

Remboursement mutuelle

Pour cette année 2021, nous adaptons le fonctionnement de 2020 vu l'absence actuelle de joggings !

- 1) Vous pouvez toujours **envoyer un courrier à l'adresse suivante** :

ASBL Challenge l'Avenir Verviers

A l'assise, 9

4860 Pepinster

Doivent figurer dans votre enveloppe :

- ➔ Le document de votre mutuelle complété de vos coordonnées
- ➔ Une seconde enveloppe pré-timbrée avec vos coordonnées dessus pour le retour du document à votre domicile (merci de respecter cette condition vu le nombre de membres)

- 2) Cette année, nous vous proposons en plus la possibilité de nous introduire une demande par mail à l'adresse suivante : **secretariat@challengelavenirverviers.be**

Précisez bien la mutuelle à laquelle vous êtes affiliés et nous vous enverrons en pièce jointe le document complété.

Nous avons à disposition les papiers des mutuelles les plus courantes, c'est-à-dire:

- La Mutualité Chrétienne (Verviers et Liège)
- Mutualia, Mutualité Neutre (Verviers)
- La Mutualité Neutre (Liège)
- Partenamut
- Mutualité Libérale Liège
- HR Rail (SNCB)
- Solidaris (remboursement uniquement pour les enfants).

Si votre mutuelle n'est pas reprise dans la liste ci-dessus, merci de nous envoyer votre document en pièce jointe.

- 3) Lorsque les joggings pourront reprendre, **nous aurons à disposition les papiers pré-remplis des différentes mutuelles lors de certaines courses.**

Chaque année, les papiers seront remplis à partir du 1^{er} février. Par exemple, si vous vous inscrivez en octobre 2020 pour le challenge 2021, il faudra patienter jusqu'en février 2021 afin d'obtenir votre papier mutuelle. Merci de votre compréhension.

Pour toute question, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante:
secretariat@challengelavenirverviers.be